LE COSACIEN

Le bulletin municipal

Novembre 2026 - N°145

www.choisyaubac.fr



L'ÉDITO DU MAIRE

XAVIER DE VALENCE

Maire de Choisy-au-Bac

Chères Cosaciennes, chers Cosaciens,

UNE COMMUNE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Ce début d'année scolaire a d'abord été marqué par la célébration des **100 ans de l'école Robert et Cécile Mourez**, manifestation qui a réuni plus de 500 visiteurs durant le week-end du 18 septembre.

Nous avons ensuite inauguré le 17 octobre **le nouveau complexe André Mahé** qui est devenu désormais un complexe sportif ET culturel avec l'adjonction de l'Atelier musical de l'Oise aux associations sportives déjà présentes : danse et fitness, tennis et tennis de table, judo, karaté et aïkido. Un événement important avec la présence de tous les financeurs et qui va permettre au plus de 1.400 adhérents de reprendre leurs marques dans un outil exceptionnel : un dojo de 800 m², une salle de tennis de table de 350 m², une salle de danse de 250 m², ...

L'année 2027 sera placée sous le signe des **Mérovingiens** avec une première conférence sur la nécropole mérovingienne des V^{ème} – VIII^{ème} siècles découverte en 2023, en préalable à **la cérémonie des vœux du Maire qui se tiendra le 11 janvier 2027 à la salle des Fêtes du Maubon à 18h30**. Une seconde conférence plus détaillée est d'ores et déjà programmée pour **les Journées européennes du patrimoine durant le week-end du 18 septembre 2027** avec l'installation dans le parc de la Brunerie de deux tombes mérovingiennes.

UNE COMMUNE EN MOUVEMENT

Plusieurs bonnes nouvelles sont enregistrées en ce début d'année avec **la réouverture tant attendue du fleuriste** rue Georges Clemenceau, **l'ouverture prochaine d'une maison de sport-santé** dans les locaux de l'ancien pressing et en 2027 **la création d'un café-restaurant** dans la cour derrière Kogea rue du Général Leclerc.

Deux nouvelles associations viennent de voir le jour : **Réseau Entraide Mutuelle et Team Cycliste Choisy-au-Bac**, ainsi que la proposition d'accompagnement **d'un écrivain public**. On ne peut que se féliciter de ce dynamisme associatif dans notre commune.

Par ailleurs, vous avez pu noter **le démarrage des terrassements pour l'installation de la base-vie du Canal Seine Nord Europe** aux abords du pont de Clairoix. Et **le chantier Clesence de la rue du Général Leclerc** doit démarrer en novembre.

UNE COMMUNE EN RÉFLEXION

Au cours d'un **séminaire de prospective qui s'est tenu le 3 octobre**, le Conseil municipal a priorisé ses actions pour cette année : démarrer des réunions de quartier, monter un « conseil des Ainés », lancer la procédure des budgets participatifs auprès des Cosaciens, lutter contre la canicule (en particulier au sein de nos écoles), favoriser le commerce local et améliorer l'accueil en mairie seront **nos 6 principaux axes de travail d'ici à l'été 2027**.

Suite à la réunion publique de mai dernier concernant le Canal Seine Nord Europe, **une deuxième réunion publique aura lieu le 24 novembre à 18h30 à la salle des Fêtes du Maubon au sujet du bassin du Buissonnet et l'arrivée début 2029 du Sport Nautique Compiégnois (aviron)**. Nul doute que cette réunion rencontrera autant de succès que la première.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces bonnes nouvelles pour notre commune en ces temps maussades par ailleurs. Le Conseil municipal et moi-même restons à votre entière disposition et à votre service.

Xavier de Valence

COMPLEXE ANDRÉ MAHÉ : UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE POUR CHOISY-AU-BAC

Page-2-3



PETITE HISTOIRE D'UNE ÉCOLE COMMUNALE

avec un retour sur les cent ans de l'école Robert et Cécile Mourez

Page-4-5



DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS À CHOISY-AU-BAC

Réseau Entraide Mutuelle (REM) et Team Cycliste Choisy-au-Bac

Page-12

COMPLEXE ANDRÉ MAHÉ : S'OUVRE POUR

Près de cinq ans après l'incendie qui l'avait ravagé, le complexe sportif et culturel André Mahé a officiellement été inauguré le samedi 17 octobre 2026. Un moment particulièrement attendu par les associations, leurs adhérents et les habitants, marquant l'aboutissement de plusieurs années de mobilisation et de travaux.

UNE INAUGURATION SOUS LE SIGNE DES RETROUVAILLES

Sous un beau soleil d'automne, élus, représentants des institutions, responsables associatifs et **de nombreux Cosaciens** se sont retrouvés Chemin du Maubon pour célébrer la renaissance de cet équipement emblématique de la vie locale.

Autour de Xavier de Valence, maire de Choisy-au-Bac, de nombreuses personnalités avaient fait le déplacement, parmi lesquelles des représentants de l'État, des parlementaires, ainsi que des élus de la Région, du Département et de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

La présence des enfants d'André Mahé, dont le complexe porte le nom, a également donné une dimension particulière à cette cérémonie, faisant le lien entre l'histoire du lieu et son avenir.

Après les discours officiels, la traditionnelle coupe du ruban et le dévoilement de la plaque inaugurale, les invités et les habitants ont pu découvrir les nouveaux espaces lors de visites guidées, ponctuées notamment de démonstrations sportives.





CINQ ANNÉES DE MOBILISATION ET DE SOLIDARITÉ

Le 23 novembre 2021, un violent incendie endommageait gravement le complexe André Mahé, privant de nombreuses associations et près de 1 200 usagers réguliers, hors scolaires, de leur lieu de pratique.

Véritable équipement structurant pour le territoire, le complexe accueillait alors **un tiers de Cosaciens, un tiers d'habitants des autres communes de l'ARC et un dernier tiers d'usagers résidant en dehors de l'agglomération**, témoignant de son rayonnement bien au-delà des frontières communales.

La décision de reconstruire fut rapidement prise sous le mandat de Jean-Luc Mignard, engageant la commune dans un projet d'envergure. Dans l'attente, les associations ont dû s'adapter et poursuivre leurs activités dans différents locaux de la commune, grâce à la mobilisation de leurs bénévoles et de la dernière mandature.

Après les études, les démarches administratives et la recherche de financements, les travaux ont débuté en juin 2025. La première pierre fut posée le 25 septembre 2025, avant la livraison du bâtiment le 30 septembre 2026.

UNE NOUVELLE PAGE CHOISY-AU-BAC !










UN ÉQUIPEMENT MODERNISÉ, ENTRE SPORT ET CULTURE

Plus qu'une simple reconstruction, le projet a permis de repenser entièrement le complexe pour répondre aux besoins des associations et des usagers.

Avec une surface de plancher d'environ **4 260 m²**, l'ensemble accueille notamment un dojo de 800 m², une salle de tennis de table de 350 m², une salle de danse de 250 m², ainsi que les installations de tennis.

Grande nouveauté : **l'arrivée de l'Atelier musical de l'Oise**, qui bénéficie désormais de locaux dédiés au sein du complexe, renforçant sa vocation à la fois sportive et culturelle.

Conçu pour améliorer l'accessibilité, le confort et les performances énergétiques, cet équipement représente un investissement important, avec un plan de financement de plus de **7,4 millions d'euros hors taxes**, mobilisant la commune, les indemnités d'assurance et plusieurs partenaires institutionnels.





UN NOUVEAU DÉPART POUR LA VIE ASSOCIATIVE

Au-delà de la réussite architecturale, cette inauguration marque surtout le retour des associations dans un lieu qu'elles attendaient depuis près de cinq ans.

À cette occasion, Xavier de Valence, maire de Choisy-au-Bac, a tenu à saluer l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réalisation de ce projet :

« Je tiens à remercier le groupement d'entreprises pour la qualité du travail réalisé et le respect des délais, ainsi que l'ensemble des élus et des partenaires qui ont soutenu ce projet et contribué à son financement.

Après cinq années durant lesquelles les associations ont dû s'adapter et poursuivre leurs activités dans différents lieux de la commune, je me réjouis de voir leurs adhérents retrouver un complexe entièrement réhabilité, moderne et adapté à leurs besoins. C'est une grande satisfaction pour notre commune et pour la vie associative. »

Le complexe André Mahé peut désormais retrouver pleinement sa vocation : **être un lieu de sport, de culture, de rencontres et de partage, au service des Cosaciens et de l'ensemble du territoire, pour les générations à venir.**

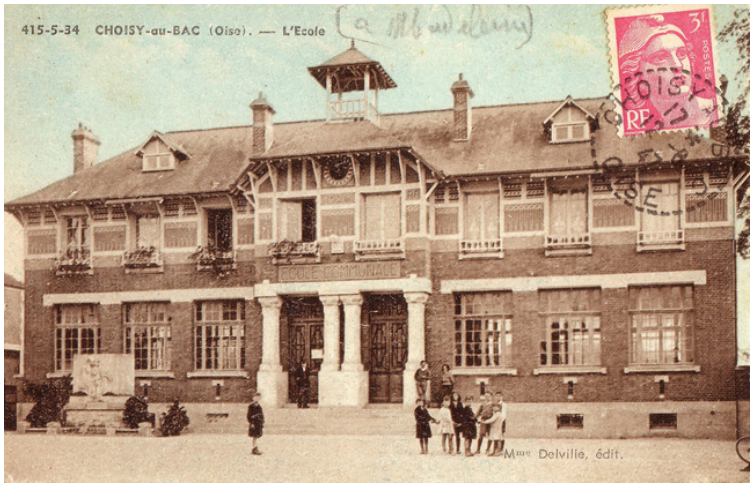




Thomas SZUWALSKI,
Délégué à la communication

PETITE HISTOIRE D'UNE ÉCOLE COMMUNALE

Une école de la IIIe République



Au début des années 1920, Choisy-au-Bac est une **commune rurale de moins de 1000 habitants**, fortement marquée par les destructions de la Grande Guerre. Le bombardement de l'Hôtel des Touristes offre l'opportunité de regrouper au centre du village deux classes autrefois dispersées : celle des garçons (située dans la « mairie-école » à l'angle des rues de l'Aigle et Binder-Mestro) et celle des filles (à l'emplacement de l'actuelle salle d'arts plastiques).

Grâce à une **aide financière américaine** venue soutenir la reconstruction, la municipalité confie le projet à l'architecte Léon Pacaud. Inauguré en 1926, ce bâtiment majestueux incarne pleinement l'idéal républicain symbolisé par l'école : dimensions imposantes, symétrie parfaite autour de deux grandes portes encadrées de pilastres, verticalité soulignée par un clocheton surmontant l'horloge centrale, et vaste parvis dégagé accueillant le monument aux morts.

Un côté pour les filles, un pour les garçons

L'école ne comprend cependant que deux classes situées au rez-de-chaussée surélevé, dont les dimensions (4 mètres sous plafond), les hautes baies vitrées en double exposition, répondent aux normes hygiénistes de l'époque.

Chaque classe est conçue pour accueillir 50 enfants, tous niveaux confondus. Comme c'est l'usage, filles et garçons sont séparés.

A droite du bâtiment se situe l'entrée des filles, à gauche celle des garçons. Dans la cour, un mur de 2 m de haut marque la séparation.



De part et d'autre sont adossés des lavabos extérieurs et des toilettes « à la turque », complétés d'urinoirs côté garçons.

Seule la classe enfantine est mixte. Située en bas de la cour à l'emplacement de l'ancienne école de filles, elle dispose à l'arrière de son propre espace de récréation.

L'école deviendra **mixte en 1969**. Symbole fort de la non mixité, le mur de séparation de la cour perdurera pourtant bien après cette date.

1953 et 1958 : l'école s'agrandit

L'explosion démographique d'après-guerre (le « baby-boom ») rendra les locaux insuffisants.

Après avoir réutilisé temporairement la vétuste « mairie-école », la commune prendra à deux reprises dans les années 1950 la décision de construire des classes supplémentaires.

En 1953 seront inaugurées les deux classes faisant face au bâtiment principal, en présence du Ministre de la reconstruction.
En 1958, deux nouvelles classes seront ajoutées « côté filles », perpendiculairement au préau.

Plus modestes et rationnels, ces bâtiments caractéristiques des édifices scolaires des années 1950 répondent à des critères d'urgence fonctionnelle.

La population de la commune continue cependant de croître : elle aura **quadruplé entre 1926 et 1976** !

Pour accompagner cette croissance continue, une **école maternelle** ouvrira rue Boulnois en **1976**, suivie en **1983** par la création du **groupe scolaire des Linières**, permettant l'abandon progressif des locaux provisoires et des préfabriqués.

Une école tournée vers l'avenir

Dernière évolution visible, **le kiosque** édifié au début des années 1990 au centre de la cour, à l'emplacement des anciennes toilettes, symbolise l'identité d'une école qui poursuit son évolution vers un **cadre d'apprentissage et de vie harmonieux.**
À l'arrière des classes, un potager pédagogique cultivé par les enfants témoigne d'un intérêt porté à la nature et à l'environnement, conforté par le fleurissement prochain de la cour.

Renommée en 2008 « **École Robert et Cécile Mourez** », en hommage aux directeurs qui ont marqué l'établissement de 1955 à 1969, l'école bénéficie aujourd'hui de nombreux services partagés (restauration scolaire, périscolaire, médiathèque, activités sportives, musique, sorties et voyages scolaires…).

C'est une école qui vit, grâce aux enfants qui la fréquentent et à leurs familles, aux équipes enseignantes, et, des services communaux aux partenaires associatifs et institutionnels, grâce aux nombreuses personnes associées de près ou de loin à son fonctionnement.

façade | arts plastiques | classe filles | classe garçons | 1953 | 1958 | grande frise | photos d'archives

En scannant ces QR codes, accédez aux panneaux retraçant l'histoire de l'école… et retrouvez où se cachait Marie Grandes Pattes !

LES CENT ANS DE L'ÉCOLE ROBERT ET CÉCILE MOUREZ



*L'anniversaire a été fêté le **18 septembre 2026**, en présence du Maire Xavier de Valence entouré de personnalités (Édouard Courtial et Olivier Pacaud, Sénateurs de l'Oise, Nadège Dumaux, Inspectrice de l'Éducation nationale, Sylvie Lemonnier-Morel représentant Philippe Marini, ainsi que Jean-Luc Mignard, ancien maire et directeur d'école).*

Plus de 300 personnes, élèves d'hier et d'aujourd'hui se sont rencontrées autour d'**animations** (chansons, films, saynètes, énigmes, exposition d'objets) ainsi qu'autour d'archives, d'anciennes **photos de classe** et de **panneaux retraçant l'histoire de l'école.**
L'ensemble avait été conçu et coordonné par Françoise Amouroux, directrice de l'école, et Sophie Kipfer, déléguée à la culture et au patrimoine.

Les jours suivants, nombreux sont celles et ceux qui sont revenus avec des proches à l'occasion des **journées du patrimoine**, afin de profiter des lieux et de mieux (re)découvrir les documents exposés.

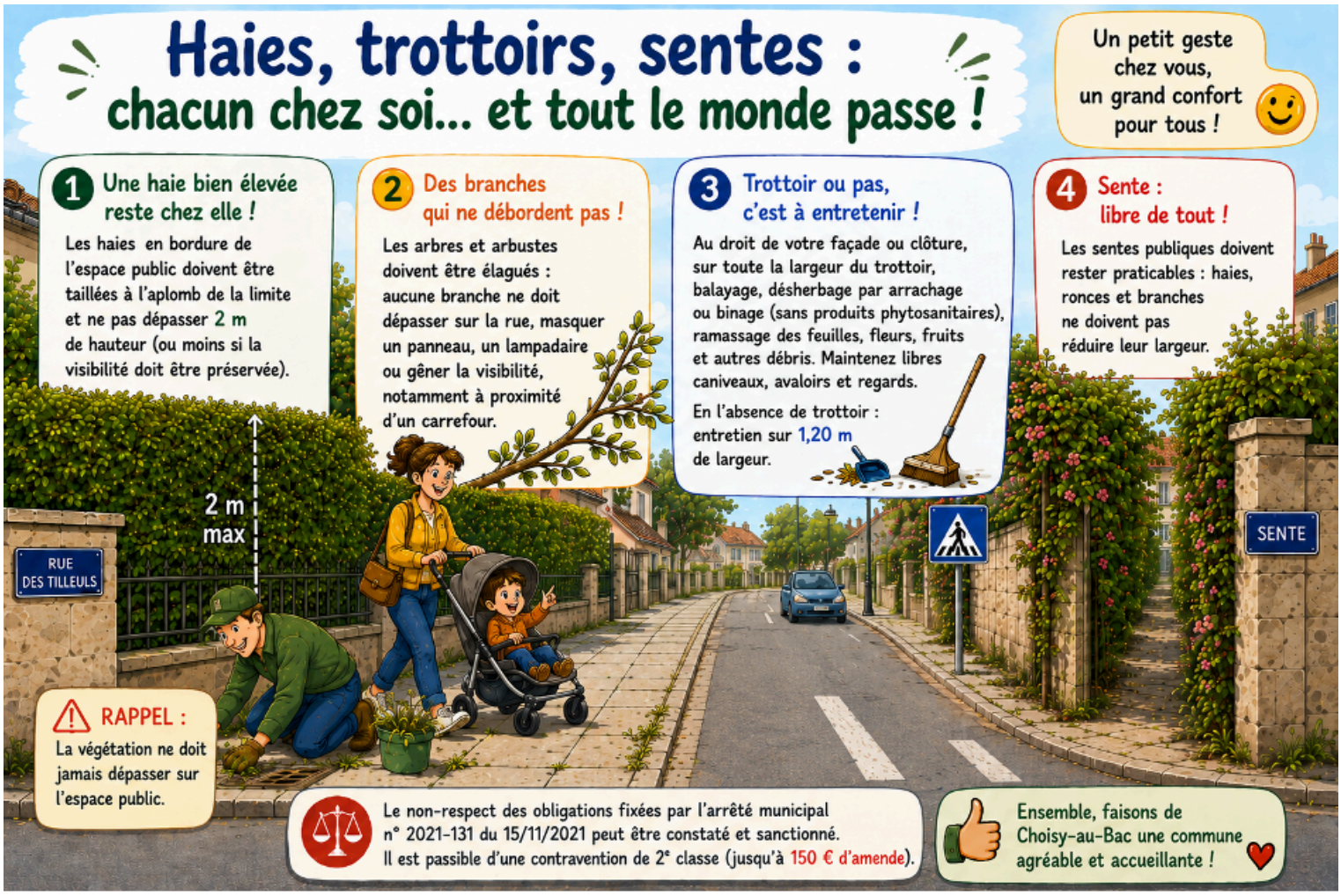


Sophie KIPFER, Déléguée
à la Culture et au Patrimoine

DES RÈGLES DE BON SENS… MAIS AUSSI DES OBLIGATIONS

Même après les beaux jours, la végétation pousse parfois avec beaucoup d'enthousiasme… et sans toujours connaître les limites de propriété ! Une haie qui s'élargit, quelques branches qui avancent sur le trottoir, des herbes qui s'installent au pied d'un mur : rien de bien grave, à condition de ne pas laisser la nature prendre possession de l'espace public.

À Choisy-au-Bac, un arrêté municipal rappelle les obligations des riverains.



Ces règles participent à la sécurité de tous et à la qualité de notre cadre de vie. Un petit coup de balai, quelques mauvaises herbes arrachées et une haie bien taillée : **chacun entretient devant chez soi, et tout le village en profite !**



Geneviève LISCH-DUPEUX,
Adjointe déléguée à l'Urbanisme
et à l'Environnement

LE HÉRISSON

Voilà un petit animal bien sympathique qui peuple nos jardins. Enfin, peut-être plus pour très longtemps, car son mode de vie est difficilement compatible avec nos activités humaines.

Ce mammifère est une espèce quasi menacée d'extinction. Il fait partie de notre patrimoine naturel, et il nous faut essayer de le protéger au maximum. **Le hérisson est nocturne, il se nourrit principalement d'insectes, et de quelques limaces, vers ou escargots.** Il va marcher entre 1 et 4 km par nuit, sur les lisères et sous les haies qu'il affectionne. Il ne vit pas au cœur des forêts où le blaireau en fait son repas. Nos jardins sont très accueillants, à condition de lui laisser des cheminements moins entretenus le long des clôtures, de ne jamais mettre d'anti-limaces, et d'éviter des pièges comme des trous ou des plans d'eau sans issue de secours. Les robots tondeuses qui fonctionnent la nuit sont responsables de grosses blessures sur les hérissons, surtout les juvéniles, préférez la journée pour les mettre en marche.

La mairie vous recommande aussi d'installer des passages qui lui permettent d'aller d'un jardin à un autre : il s'agit de trous de 10 cm de côté dans les grillages ou les panneaux béton. Lui permettre cela lui évitera la famine, et l'éloignera des routes où il se fait écraser.

L'automne est là et le hérisson va préparer son hibernation. Pour l'aider, vous pouvez facilement lui construire un ou plusieurs abris en parpaings avec un toit étanche, et laisser un tas de feuilles bien sèches dans votre jardin. Le foin et la paille moisissent et le tuent en pleine hibernation.

Si jamais vous trouvez un hérisson en pleine journée, ou à l'automne un jeune moins gros que votre main, mettez-le dans un carton avec une bouillotte tiède et contactez le centre de soins de la faune sauvage le plus proche, sinon il est condamné.



© Pixabay



Florence KOPACZ,
Conseillère municipale

Picardie Faune Sauvage - 2001 route de Betz, 60440 Boissy-Fresnoy | Tél. : **06 11 28 76 06** (ouvert 7j/7)

ZONE BLEUE À PARTIR DU 01/11/2026



Toute demande de dérogation aux règles de stationnement sera examinée au cas par cas, sur présentation du formulaire disponible en mairie et après étude en commission.

MENTION TRÈS BIEN AU BAC : LES LAURÉATS À L'HONNEUR

FÉLICITATIONS À NOS BACHELIERS !

Le 21 octobre dernier, la mairie de Choisy-au-Bac mettait à l'honneur ses jeunes Cosaciens ayant obtenu leur **baccalauréat avec la mention Très Bien** !

Xavier de Valence, maire de Choisy-au-Bac, a chaleureusement félicité **Loan, Juliette, Martin et Maxime**, présents pour l'occasion, sans oublier **Célia, Romane et Amira**, qui n'ont pu se joindre à cette cérémonie.

« Aujourd'hui, une nouvelle étape commence pour vous. Que vous poursuiviez des études supérieures, que vous vous orientiez vers une formation ou que vous construisiez progressivement votre projet professionnel, je vous souhaite de trouver votre voie et de vous épanouir. »

Une belle occasion de saluer leur travail, leur persévérance et leur réussite, qui font la fierté de notre commune !

La municipalité leur adresse encore une fois toutes ses félicitations et leur souhaite le meilleur pour la suite de leur parcours !



RAPPEL BÉNÉVOLE ? ZÉRO CONTRAINTE…

DEPUIS LE MOIS DE JUIN 2026, LA MAIRIE A LANCÉ UNE GRANDE ÉQUIPE DE VOLONTAIRES… SANS RÉUNION, SANS COTISATION, SANS FORMULAIRE EN DOUZE EXEMPLAIRES…

La mairie a lancé le service **« Bénévoles pour la commune »**, un dispositif aussi simple que son nom. Pas de statuts, pas de bureau, pas de carte de membre. Juste vous, votre bonne volonté, et un email de temps en temps.

Comment ça marche — en trois lignes, chrono

1. **Vous vous inscrivez** (une fois, ça prend deux minutes).
2. **Avant chaque événement**, la mairie vous envoie un email : « On a besoin de renforts, vous pouvez ? »
3. **Vous répondez oui ou non**. Pas de relance, pas de mauvaise conscience.

Des missions variées, accessibles à tous, et… souvent sympathiques.

Fête locale, animation à la Brunerie, rencontre sportive, spectacle, jour de scrutin… les besoins varient selon les saisons. Les missions, elles, restent à la portée de tous : accueillir le public, tenir une buvette, aider à installer des stands, orienter les visiteurs, signaler des accès, participer à l'ambiance d'un événement…

Bref : des petits gestes qui changent beaucoup de choses.

Pas besoin d'être expert en organisation d'événements ou champion olympique du montage de barnum, juste d'être là et de sourire — et encore, même ça on vous laisse décider.

Intéressé(e) ? Inscrivez-vous auprès de l'accueil de la mairie, ou par email (accueil@choisyaubac.fr), ou sur le site internet de la commune : www.choisyaubac.fr/benevoles-pour-la-commune/

Donnez-nous votre nom, prénom, adresse mail et téléphone (vous pouvez vous désinscrire à tout moment).





Florence KOPACZ,
Conseillère municipale

INVITATION AU SÉNAT !

LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026, UNE GRANDE PARTIE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES ET ADULTES A EU LA CHANCE D'ÊTRE INVITÉE À VISITER LE PALAIS DU LUXEMBOURG, SIÈGE DU SÉNAT.



Le départ en bus a eu lieu à 11h, direction Paris. Après un trajet agréable, le groupe est arrivé aux **jardins du Luxembourg** vers 13h30, où chacun a pu profiter d'un moment calme pour pique-niquer avant la visite. À 14h, nous avons rejoint la grille d'accueil du Palais et passé le portique de sécurité. Nous avons été reçus dans la **cour d'honneur**, avant de découvrir la première salle : la **salle du Livre d'Or**, magnifiquement décorée avec les boiseries peintes provenant de la chambre de **Marie de Médicis**. La visite s'est poursuivie dans les gradins de l'**hémicycle**, où siège le Sénat, institution représentant les communes de France et leurs territoires. Nous avons appris que **348 sénateurs** sont élus pour **six ans** par les maires et certains conseillers municipaux, et que la moitié d'entre eux est renouvelée tous les trois ans. Nous avons également compris le rôle essentiel du Sénat : proposer des projets de loi et examiner chaque texte **article par article**.





Nous avons ensuite découvert la **bibliothèque du Sénat**, impressionnante par ses milliers de livres et ses immenses étagères. La visite s'est achevée dans la **grande salle des conférences**, reconnaissable à son tapis rouge, ses dorures et la présence de la **Constitution de la Ve République**, signée par **Charles de Gaulle**. Enfin, nous avons descendu l'escalier d'Honneur, clôturant une journée riche en découvertes. Un **magnifique Palais**, une **visite enrichissante**, et de **beaux moments de partage** entre jeunes et adultes.
Un grand merci à **M. Ouizille**, Sénateur de l'Oise, pour son invitation, à **M. de Valence**, maire de notre commune, pour sa présence, et à **Sébastien Levert**, notre coordinateur, pour l'organisation de cette sortie.

Le Conseil Municipal Jeunes



BERNARD COUTEAU, UN COSACIEN À L'HONNEUR AU STADE PAUL-PETITPOISSON

Beaucoup de Cosaciens connaissent Bernard Couteau, fidèle porte-drapeau lors des cérémonies patriotiques de Choisy-au-Bac. Mais son engagement ne s'arrête pas là ! Le vendredi 2 octobre 2026, à l'occasion des 20 ans du stade Paul-Petitpoisson de Compiègne, la salle d'athlétisme couverte a officiellement été baptisée à son nom.



Passionné d'athlétisme depuis de nombreuses années, Bernard Couteau a consacré une grande partie de son temps au saut à la perche, d'abord comme athlète, puis comme entraîneur au sein de la Vie au Grand Air (VGA) Compiègne.

Son implication ne s'est pas limitée à l'entraînement des sportifs. Lors de la construction du stade, en 2006, il s'était également investi dans la réflexion autour des équipements, veillant notamment à ce que les installations couvertes soient adaptées à la pratique du saut à la perche.

Vingt ans plus tard, c'est donc dans ce même stade que son parcours a été mis à l'h

l'honneur, à l'occasion d'une journée anniversaire réunissant sportifs, bénévoles et passionnés d'athlétisme, autour de nombreuses animations et démonstrations.

Cette inauguration vient saluer plusieurs décennies de passion et de dévouement au service du sport et de la vie associative. Une belle reconnaissance pour Bernard Couteau, qui porte aussi haut les couleurs de l'athlétisme compiégnois que celles de notre commune lors de nos commémorations.

Toutes nos félicitations à ce Cosacien pour cet hommage amplement mérité !

LA MÉDIATHÈQUE, UN LIEU DE CULTURE ET DE PARTAGE

Lire, découvrir, créer, partager... la médiathèque municipale accueille petits et grands tout au long de l'année. Elle vous propose une large sélection d'ouvrages papiers pour tous les âges ainsi que des ouvrages numériques avec la collaboration de la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO).

Le saviez-vous ?

Tout au long de l'année, la médiathèque propose de nombreuses animations : expositions, ateliers créatifs, ateliers numériques ou accompagnement numérique avec la collaboration de la Cyberbase de Compiègne,...

Horaires d'ouverture de la médiathèque

Lundi : fermé
Mardi : 10 h - 12 h et 16 h - 18 h
Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi et vendredi : 10 h - 12 h et 16 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h

L'annexe dans le quartier des Linières

Mais la médiathèque c'est aussi son annexe dans le quartier des Linières. Ouverte à tous, elle propose des ouvrages pour enfants et adultes, et offre surtout un service culturel de proximité.

Horaires d'ouverture de l'annexe des Linières

Mardi : 16 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h









ATELIER MUSICAL DE L'OISE

L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTÈGRE LE NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL ANDRÉ MAHÉ

Il est encore possible **jusqu'en décembre** de venir essayer et de s'inscrire en **DANSE** et/ou en **MUSIQUE** le **mercredi** dans les cours suivants :

DANSE

- éveil à la danse 4-5 ans : de 11h10 à 12h
- initiation à la danse 6-7 ans : de 15h20 à 16h20
- danse contemporaine 8-10 ans : de 16h30 à 17h45
- danse contemporaine 11-15 ans : de 14h à 15h15
- danse contemporaine 16-18 ans et adultes : de 18h15 à 19h30

MUSIQUE

- découverte instrumentale 6-9 ans : de 10h à 10h50

D'autres cours sont disponibles, enfants, ados, adultes, renseignez-vous !



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

03 44 40 06 01
contact@atelier-musical-oise.fr
https://www.atelier-musical-oise.fr/

NOUVEAU À CHOISY-AU-BAC

ÉCRIVAIN PUBLIC

Un accompagnement pour tous dans la rédaction du quotidien

Dans le cadre d'une démarche citoyenne et solidaire, je propose mes services en tant qu'écrivain public bénévole auprès des habitants de notre commune.

Cette proposition vise à accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés pour rédiger, comprendre ou remplir des documents de la vie courante : lettres administratives, courriers personnels, dossiers en ligne, demandes diverses.
Je peux également vous aider dans un travail de transmission : mettre en forme des souvenirs ou rédiger des récits de vie par exemple.

Cet accompagnement se fait dans le respect de la confidentialité, à l'écoute des besoins, sans jugement et avec bienveillance.

M. FROMENT



Des permanences sur RDV auront lieu en mairie les jeudis de 15h00 à 17h00 (à partir du 12 novembre 2026).
Prendre rendez-vous en contactant la mairie : 03.44.85.33.00 ou accueil@choisyaubac.fr

FLEURISTE





UN NOËL À CHOISY-AU-BAC

Les rendez-vous et animations de fin d'année



OPÉRATION « SAPIN DE NOËL »

Du 1er au 21 novembre 2026

L'Amicale des Parents d'Elèves de Choisy-au-Bac vous propose sa vente de sapins au profit des écoles de la commune.

Commande sur HelloAsso :
https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-parents-d-eleves-de-choisy-au-bac

Scannez pour commander

BOÎTES AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Du 30 novembre au 16 décembre 2026

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) va faire installer des boîtes magiques dans Choisy-au-Bac. Les enfants pourront y déposer leur lettre au Père Noël du 30 novembre au 16 décembre 2026. Les lutins récolteront les lettres avant les vacances pour les transmettre au Père Noël. Chaque courrier sera lu avec attention par le Père Noël et ses lutins. C'est le moment de partager ses souhaits et de faire briller la magie de Noël ! Petits et grands sont invités à participer à cette belle tradition.

Boîtes aux lettres installées à l'école R&C Mourez, à l'école des Linières et à la mairie.

Pour recevoir une réponse, il faut indiquer le nom, le prénom et l'adresse sur la lettre (bien lisiblement).

Information : sebastien.levert@choisyaubac.fr

Le Père Noël attend vos lettres avec impatience !





SPECTACLE DE NOËL

50 minutes
Tout public

Jeudi 24 décembre 2026 à 15 h

Salle des fêtes du Maubon, Chemin de Clairoix à Choisy-au-Bac

Les Globules Bleus vous entraînent dans leur univers « jonglesque » et magique qui défie les lois de la gravitation et de la logique ! Portés par la musique, les deux artistes font tournoyer les balles et les massues pour créer un spectacle visuel et enchanteur plein d'humour. Laissez-vous emporter par la beauté de la magie et du jonglage accompagnés par des personnages burlesques et poétiques. Un moment convivial où le rire et la bonne humeur sont au rendez-vous !

Spectacle offert par la mairie

Artistes : Marc Lamour et Sylvain Pointard. Spectacle crée avec le soutien de l'Académie Fratellini (La Plaine St Denis) et de La Maison des Jonglages (La Courneuve).



Guide des associations de Choisy-au-Bac 2026-2027

Scannez le QR code pour accéder au guide des associations sur le site internet de la commune : http://www.choisyaubac.fr/mes-loisirs/les-associations/

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS À CHOISY-AU-BAC

RÉSEAU ENTRAIDE MUTUELLE

Réseau Entraide Mutuelle (REM) est une association cosacienne qui souhaite créer le partage de compétences et de moments conviviaux, faire interagir davantage les personnes d'un même territoire, et ce, dans une logique d'entraide et de progrès.

Le Club des poètes est l'une des initiatives portées par le REM, il se réunira une fois par mois. Ces rencontres permettront, tout d'abord, d'écrire des poèmes sur un thème précis ou sur le sujet de votre choix (seul ou en équipe) ; de partager ses propres textes ; de travailler la déclamation et la prise de parole à l'oral pour une meilleure éloquence et enfin de pouvoir découvrir des poèmes et en savoir plus sur l'art littéraire. Le tout se déroulant dans une atmosphère bienveillante et accessible à tous.

D'autres événements et projets seront proposés au fil de l'année, toujours avec la même volonté et le même désir : créer des occasions de se rencontrer, d'échanger, de partager des moments ensemble et de renforcer les liens entre les générations (repas associatif, groupe de paroles, événement « REMcontrons-nous » ...)



Renseignements auprès d'Anthony GUILLOT, vice-président du Réseau Entraide Mutuelle
Téléphone : 07 89 34 52 58 | Mail : reseauentraidemutuelle@gmail.com

Présentation du projet le 14 novembre 2026 à 15 heures dans la salle de la Brunerie à Choisy-au-Bac

TEAM CYCLISTE CHOISY-AU-BAC

Pédaler pour la compétition et la cause de l'autisme !
Créé en juillet dernier, le TC Choisy-au-Bac est porté par une dynamique de passionnés.

Il compte aujourd'hui 19 adhérents dont 5 compétiteurs UFOLEP qui portent fièrement et avec succès les couleurs cosaciennes.
Ils se sont d'ailleurs illustrés en cette fin de saison 2026 par quelques jolies places et podiums.

Mais au-delà des classements et de la performance, l'ADN du club repose sur un engagement fort : la **sensibilisation à l'autisme** à travers l'organisation d'événements sportifs et en ayant pour fer de lance un défi kilométrique mensuel.

Le TC Choisy-au-Bac tisse un beau parallèle entre l'effort fourni sur un vélo et l'effort quotidien mené par les personnes atteintes d'autisme et leurs aidants.

Vous avez pu nous rencontrer au forum des associations de la commune, mais si ce n'est pas le cas, vous pouvez toujours nous suivre sur les réseaux sociaux.

Ensemble, faisons rouler la solidarité !



Renseignements auprès de Damien MOLINA, président fondateur du Team Cycliste Choisy au Bac, par téléphone au 06 51 88 96 29, ou via nos réseaux sociaux Facebook et Instagram /Team Cycliste Choisy-au-Bac

ASSOCIATION DE BADMINTON COSACIEN (ABC)



Champions du Monde !
Le badminton commence la saison 2026-2027 portée par les résultats exceptionnels de ses nouveaux champions du monde. Ces performances remarquables pour des joueurs français donnent un éclairage inédit au badminton français, sport ludique et convivial mais aussi sport exigeant de haut niveau.

À Choisy-au-Bac, le club a repris ses entrainements à la salle des Linières, et les premiers tournois et Inter - Club (3 équipes engagées) se déroulent depuis octobre.
N'hésitez pas à nous rendre visite à la salle tous les soirs (sauf jeudi) en semaine et le samedi de 17h à 19h. On vous accueillera avec plaisir pour vous renseigner ou vous proposer quelques séances d'essai.

Président : abc.president.hd@gmail.com TEL : 06 19 46 83 70

ASSOCIATION FITNESS MULTI ACTIVITÉ (AFMA)



N'hésitez pas à nous rejoindre et à venir partager avec nous des moments de pratique sportive mais aussi de convivialité et de bonne humeur. Il y en a pour tout le monde ! Zumba et Pompon **enfants** (du CP à 10 ans), Zumba **ados** (de 11 à 15 ans), cours **adultes** (Zumba, Hiit, Aéroboxe), et Gym **senior** sont au rendez-vous. Cette année encore nous avons le plaisir d'avoir 2 équipes pompon qui représentent l'association à des compétitions régionales et nationales.

Téléphone : 06.64.80.88.25
Mail : afma60@gmail.com
Facebook : afma | Instagram : afma_fit



AMICALE DES ANCIENS CONTI ET SES AMIS



Notre sortie des 16 et 17 juin nous a conduit en Normandie, plus précisément à Fécamp pour la visite du Palais de la Bénédictine et du musée des Pêcheries puis à Bolbec pour la visite de l'atelier musée du textile. Nous avons ensuite embarqué pour un moment de plaisir et d'évasion pour une croisière d'1h30 au fil des boucles de la Seine. Le 27 août, sortie différente pour aller à Mériel visiter le musée Jean Gabin puis à Auvers sur Oise pour l'exposition Vincent Van Gogh.
Le 27 septembre à Choisy-au-Bac, l'Amicale a été présente et solidaire pour la Virade de l'espoir – Vaincre la mucoviscidose. Le **16 novembre** nous ne manquerons pas la comédie musicale à Chauny « tourbillon de la fête ». En **décembre** nous vous proposons des places pour le magnifique spectacle Impérial Show, prestigieux cirque à Margny-lès-Compiègne.

Pour tout renseignement sur l'Amicale des Anciens Conti et ses Amis, contacter Aline TASSIN au 06 14 95 64 19.

CLUB DE TENNIS DE TABLE DE CHOISY-AU-BAC (CTTCB)

Cet été encore, nous avons pu avec Kévin, venir promouvoir le tennis de table lors de « l'été des jeunes », avec une vingtaine de jeunes de 7 à 14 ans. La rentrée du CTTCB s'est faite en ce début septembre, les championnats reprenant les 19 et 20 septembre. Début octobre, nous avons pris possession de la nouvelle salle dédiée au complexe André MAHÉ. Cette année nous avons engagé 4 équipes se répartissant en R4, D1, et 2 D4, et nous nous sommes fixés, lors de l'assemblée générale de juin des objectifs ambitieux.



Le 7 mars 2027 se tiendra notre vide dressing, point de départ des brocantes dans le Compiégnois, les inscriptions seront ouvertes début janvier.

L'AMICALE DES PARENTS D'ELÈVES (APE)

Seul on va vite, ensemble on va loin ! C'est pour les Z'enfants !!!!

L'Amicale des Parents d'Élèves a pour but d'organiser diverses manifestations pour contribuer au financement d'activités et sorties au bénéfice des enfants. Elle regroupe des bénévoles, parents de l'ensemble des élèves répartis dans les quatre écoles de notre commune.

Le samedi 20 juin 2026, les enfants scolarisés sur la commune et leur famille se sont retrouvés au parc de la Brunerie pour une grande journée de fête. L'occasion de jouer, faire de belles rencontres ou d'écouter de la musique en soirée. Le lundi 21 septembre 2026, l'Amicale des Parents d'Élèves s'est réunie en Assemblée Générale. C'était l'occasion de faire le bilan de l'année passée, d'élire un nouveau bureau, et de distribuer les **bénéfices récoltés soit l'équivalent de 17€ par élève** (pour les 346 élèves scolarisés à Choisy-au-Bac), qui permettront de financer des projets pédagogiques des équipes enseignantes.



Nous avons aussi des projets pour l'année 2026-2027 : bourse aux jouets (08/11/2026), vente de sapins, loto (en février 2027), soirée de l'APE (03/04/2027), kermesse (26/06/2027). **Ces projets ont besoin de bénévoles pour voir le jour.**
N'hésitez pas à rejoindre l'Amicale des Parents d'Élèves. **Nous ne serons jamais trop nombreux.**

Merci à tous nos bénévoles, aux enseignants et aux parents d'élèves pour leur aide tout au long de l'année.

Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook : https://tinyurl.com/Facebook-APE-Choisy,
souscrire à nos actions sur HelloAsso : https://tinyurl.com/APE-Choisy

KARATÉ CLUB DE CHOISY-AU BAC

Les élèves des classes de CM1 et de CM2 de l'école du centre de Choisy-au-Bac ont participé à une initiation de Karaté organisée par les bénévoles du Karaté club de Choisy-au-Bac jusqu'aux vacances d'octobre 2026, le mardi de 14h à 16h. Cette expérience est très appréciée par les élèves et par les enseignants de l'école et de l'association.
Pour les adhérents du club, les cours ont repris au complexe André Mahé et se déroulent selon le planning suivant :

Adultes :
- lundi de 19h15 à 20h30
- jeudi de 19h15 à 20h30

Enfants :
- mardi de 18h à 19h15
- mercredi de 14h à 15h15





LES TRÉTEAUX COSACIENS



Les Tréteaux Cosaciens, en partenariat avec le Lions Club Compiègne Oise La Vallée, ont joué leur spectacle « Les parasites sont parmi nous », au profit de l'éducation d'un chien d'aveugle à Saint Léger Aux Bois, le 10 octobre 2026.

Les Tréteaux Cosaciens vont informent de la reprise de leurs activités dans l'enceinte de l'école Robert et Cécile Mourez (salle arts plastiques) :

- atelier arts créatifs chaque mercredi de 16h à 19h (horaires flexibles pour chacun)
- activités : partage de savoir-faire : adultes et adolescents (à partir de 12 ans), couture, tricot, crochet, confection de petits objets (trousse, objets pour noël, etc...)
- atelier couture un samedi par mois de 14h à 16h
- théâtre adultes, théâtre ados

COMPAGNIE D'ARC DE CHOISY-AU-BAC



Tirs du Bouquet Provincial

Les archers de Choisy-au-Bac ont participé aux tirs du Bouquet Provincial le 17 mai à Chiry-Ourscamp. Au total, 2 640 tirs ont été enregistrés (contre 2 580 en 2025). Ce nouveau record prouve que notre pratique ancestrale reste vibrante, forte et dynamique.

Nous avons repris le chemin du gymnase des Linières le 15 septembre pour nous entrainer à 18 mètres et préparer notre participation aux divers concours de la saison hivernale.

Pour tous renseignements, contactez Bruno MICHEL au 06 87 53 84 24



Concours en salle

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Ça s'est passé...

- Deux manifestations ont eu lieu en juin : le traditionnel repas de fêtes des mères et des pères et un « repas champêtre » dans le magnifique parc de la Brunerie.
- 29 septembre au 2 octobre 2026 : Concours national de pétanque organisé par Génération Mouvements à Argelès-sur-Mer (66) avec la participation d'une équipe de notre club.
- 10 octobre : Repas à thème

À venir...

- **21 novembre** : Beaujolais nouveau
- **13 décembre** : Repas de fin d'année
- **5 février** : Assemblée Générale du club

Adresse site internet : www.soleil-automne.asso-web.com





ÉTAT CIVIL

Les familles ne souhaitant pas publier leur événement n'apparaitront pas ici

Mariages

Sébastien DELIGNIERE et Jennifer THOREL le 27/06/2026
Aude JORION et Patrice FORESTAS le 27/06/2026
Leo LANDREVIE et Kelly GUILLAUME le 04/07/2026
Geoffroy PERRIN DE BOIS LA VILLE et Ségolène HUILLE le 17/07/2026
Maximilien LAHAYE et Alexia DÉCAMME le 01/08/2026
Anthony GEORGE et Marion SOUTY le 21/08/2026
Bilgen PEKER et Laurent BATAILLE le 29/08/2026
Fanny MAYURI et Arthur HACKIERE le 11/09/2026
Jean-Michel FONTAINE et Perrine BOUTANQUOI le 26/09/2026

La municipalité leur souhaite ses meilleurs vœux de bonheur.

Décès

COLETTE Kelyann le 16/06/2026, à 20 ans
PRÉCLAIRE (née RICHET) Claude le 26/06/2026, à 75 ans
GALLY Michel le 30/06/2026, à 91 ans
JEZEQUEL Patrick le 09/07/2026, à 77 ans
MATHIEU (née DOUCES) Cécile le 17/07/2026, à 73 ans
RENAULT (née BOURASSET) Claude le 27/07/2026, à 91 ans
SAVREUX Colette le 31/07/2026
PALLENCHIER (née BUTEL) Rolande le 11/08/2026, à 90 ans
ADHEMARD Alain le 13/08/2026, à 78 ans
LABIE Désiré le 15/08/2026, à 93 ans
DHOURY (née THUILLIER) Denise le 29/08/2026, à 84 ans
LORIOT Didier le 04/09/2026, à 66 ans

La municipalité s'associe à la peine des familles et souhaite bon courage à toutes les personnes touchées par ces décès.

AGENDA COMMUNAL

Retrouvez ci-dessous les prochaines manifestations à Choisy-au-Bac... Agenda également disponible sur le site internet de la commune

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre 2026

- 8 novembre : Bourse aux jouets de l'APE (Amicale des Parents d'Elèves de Choisy-au-Bac), de 8h à 18h à la salle des fêtes du Maubon à Choisy-au-Bac. Buvette sur place.
- **11 novembre : Armistice. RDV dans la cour de la mairie à 11h15. Cérémonie au Monument aux Morts à 11h30.**
- 14 novembre : Présentation du projet de Réseau Entraide Mutuelle (REM) le 14 novembre 2026 à 15 heures dans la salle de la Brunerie à Choisy-au-Bac.
- 21 novembre : Beaujolais Nouveau, avec le Club Soleil d'Automne.
- **24 novembre : Réunion publique sur le projet du bassin du Buissonnet à 18h30 à la salle des Fêtes du Maubon.**
- 26 novembre : Cérémonie des récompenses des Olympiades 2026 à 14h30, à la Salle des Fêtes du Maubon.

Décembre 2026

- **5 décembre : Hommage aux morts en Algérie, Maroc et Tunisie. Rassemblement Monument aux Morts à 10h45 – Cérémonie 11h00.**
- **6 décembre : Goûter des aînés de 14h00 à 18h00 à la salle des fêtes du Maubon.**
- 8 décembre : Bus départemental pour l'emploi de 9h45 à 16h sur le parking de la salle des fêtes du Maubon, chemin de Clairoix à Choisy-au-Bac. Sur RDV le matin. Renseignements : 0764268034 - bus-est@oise.fr
- 13 décembre : Repas de fin d'année du Club Soleil d'Automne.
- 15 décembre : Démonstration de fin d'année de l'AFMA à 17h45 à la salle des fêtes du Maubon.
- 19 et 20 décembre : Concours de tir à l'arc en salle : organisé par la Compagnie d'arc de Choisy au gymnase des linières, le samedi 19 de 13h00 à 19h00 et le dimanche 20 de 08h00 à 19h00.
- **24 décembre : Spectacle de Noël : Duo de jonglage, magie et monocycle - Les Globules Bleus, à 15h à la Salle des fêtes du Maubon. Tout public (durée : 50 minutes).**

Janvier 2027

- **11 janvier : Vœux du maire à 19h00, à la salle des fêtes du Maubon, au 347 Chemin de Clairoix, 60750 Choisy-au-Bac.**

Mentions légales

Le Cosacien - Bulletin municipal n°145 - Directeur de la publication : Xavier de Valence - Rédaction, conception : associations, conseillers, services municipaux, service communication TS - 2 Rue de l'Aigle 60750 Choisy-au-Bac - Impression : ARC - Illustration : associations, conseillers, services municipaux, Magnific - Paru en novembre 2026 - Imprimé à 1800 exemplaires.
Tél : 03 44 85 33 00 - Site internet : www.choisyaubac.fr - Facebook : www.facebook.com/ChoisyauBac/